
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Nature et révolution sous les tropiques : le paysage martiniquais vu par le préfet colonial Pierre-Clément de Laussat

Danielle Bégot

Number 106, 4e trimestre 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043281ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043281ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bégot, D. (1995). Nature et révolution sous les tropiques : le paysage martiniquais vu par le préfet colonial Pierre-Clément de Laussat. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (106), 23–36.
<https://doi.org/10.7202/1043281ar>

Nature et révolution sous les tropiques : le paysage martiniquais vu par le préfet colonial Pierre-Clément de Laussat

par
Danielle Bégot

Parmi les multiples variantes des journaux intimes qui ont servi à l'élaboration des mémoires laissés par Pierre-Clément de Laussat, préfet colonial de la Louisiane de mars 1803 à avril 1804 puis de la Martinique de juin 1804 à mars 1809¹, l'exemplaire manuscrit acquis par les archives départementales de la Martinique offre un intérêt tout particulier.

Le mérite de ces *Extraits de mes cahiers pendant mon séjour à la Martinique*, titre autographe donné par Laussat, est en effet de proposer non pas la classique narration chronologique propre à ce genre d'exercice mais la remise en forme par thèmes, classés en grands chapitres de la main même du préfet, du journal qu'il a tenu presque quotidiennement dans l'île à partir de juin 1804.

Entreprise de retranscription un peu étrange, sans doute explicable par des circonstances bien particulières dans l'existence de l'auteur², mais qui livre autant de clés permettant de mieux comprendre les années antillaises d'un homme qui a vécu l'écriture non comme une catharsis litté-

1. S. Daney, *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815*, Fort-Royal, 1846 ; réédition par la Société d'Histoire de la Martinique, 1963, tome V. A. Robert-J. Le Chaplain, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Kraus reprint, 1975 ; pour une mise au point biographique récente sur Laussat, on se reportera à D. Bégot : « Laussat », dans *Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe*, Pointe-à-Pitre, Editions Caraïbes, 1994, sous la direction de J. Adélaïde-Merlande.

2. On peut estimer au vu des divergences chiffrées qui existent entre le texte proprement dit et les recensements statistiques qui figurent en fin du deuxième volume que la retranscription est en grande partie de 1809. La solitude de l'homme l'explique, mais peut-être aussi ses loisirs forcés consécutifs à la rédition de l'île et à son emprisonnement par les Anglais en 1809. Mais la prudence reste de mise : une feuille volante, de la main de Laussat, intercalée au folio 1148 dans le tome II du manuscrit des Archives départementales de la Martinique fait référence à sa prise de fontion en Guyane. En réalité, seule une étude des variations de l'écriture de Laussat, d'ailleurs souvent difficile à déchiffrer, pourrait permettre de dater approximativement la version des « cahiers ».

raire, mais comme un nécessaire contrepoison à l'exercice solitaire du pouvoir. Cette rencontre entre une personnalité complexe, un pays singulier (la Martinique, anglaise de 1794 à 1802, n'a connu à la différence de la Guadeloupe ni abolition de l'esclavage ni dictature révolutionnaire à la Victor Hugues), une toile de fond historique exceptionnelle (la fusion voulue par Napoléon entre l'Ancien Régime et la Révolution), se solde par un témoignage d'une rare valeur sur l'activité officielle et la vie privée d'une grande figure de l'administration impériale d'outre-mer.

Plus clairement encore que dans le journal chronologique, le récit apparaît régi par tout un système de signes, qui masqués ou avoués apportent d'appréciables lumières sur la face cachée de l'homme et du haut fonctionnaire. Un thème, en particulier, semble porteur d'une charge symbolique remarquablement forte, ne serait-ce que par la place qu'il a occupé dans la rédaction de ces cahiers³. Sur les quinze entrées retenues par le scripteur, et dont le principe classificateur paraît relever de cheminements assez mystérieux (application des préceptes de la rhétorique, hiérarchisant les arguments du discours en fonction de leur importance, ou au contraire miroir fidèle des étonnements de l'Européen transplanté aux « isles » ?), trois se rattachent de manière plus ou moins explicite à ce que l'on pourrait appeler la « nature » martiniquaise, terme et expression qui au demeurant n'apparaissent jamais sous la plume de l'auteur.

C'est à la fois peu et beaucoup. Peu, si l'on rapporte l'épaisseur des trois chapitres concernés (« climat », « promenades matutinales à cheval », « serpents ») au nombre de pages des deux gros volumes du manuscrit. Beaucoup, si l'on prend garde qu'en réalité ce thème est un des plus courants sous la plume de Laussat, un des plus forts aussi. A la fois par la place de choix qu'il lui accorde dans l'économie de ce grand recensement de souvenirs et de réflexions, puisque les trois entrées concernées s'enchaînent en une séquence continue qui forme l'incipit du recueil, et par sa présence diffuse dans bien d'autres pages, autant celles réservées à l'évocation de sa vie domestique (« Mon ménage », X⁴) qu'au récit de ses tournées dans l'île (XV).

Faut-il s'en étonner ? Pierre-Clément, baron de Laussat, né à Paris le 23 novembre 1756, est après tout bien l'homme de son temps. S'il est le fils de Jean-Gratien de Laussat, seigneur du château de Bernadets et de Maucor, et le descendant d'une famille dont l'enracinement béarnais remonte au moins au XVII^e siècle⁵, il a surtout trente-trois ans à l'éclatement de la Révolution.

Il a donc été totalement formé suivant les modèles éducatifs en cours dans cette seconde moitié du XVIII^e. Ses goûts et ses humeurs, en consé-

3. Il restera à comparer les deux exemplaires manuscrits, lorsque les circonstances (le hasard des ventes, entre autres, pour le journal détenu par les libraires Chamonal) le permettront.

4. Sans autre mention en note, ces références renvoient toujours à l'exemplaire du journal détenu par les Archives de la Martinique. Les chiffres romains correspondent aux chapitres, numérotés par Laussat, dont la mention est indispensable puisque la même page chronologique du journal peut fournir deux rubriques différentes.

5. A.-J. Pastwa, o.s.f., Introduction à *Memoirs of my life*, Bâton Rouge, Louisiana State University, 1978, p. XVII. Ce n'est que sous cette traduction en anglais que nous avons pu prendre connaissance des manuscrits de Laussat concernant la Louisiane ; la reproduction photographique des originaux fait apparaître une grande similitude de forme avec les « cahiers » de la Martinique.

quence, sont d'abord ceux d'un classique, sa manière de parler de lui aussi. Pudique, discret, il lui arrive de laisser éclater ses chagrins intimes – mais avec une retenue qui proclame que le moi est toujours haïssable. Non qu'il récuse l'introspection et les passions, mais il entend en rester le maître, comme le lui ont appris ses auteurs préférés. Ce lecteur assidu, qui rejoint son premier poste colonial, la Louisiane, avec une bibliothèque bien fournie, reste fidèle avec obstination aux éblouissements de sa jeunesse, à ces guides dont il médite inlassablement l'enseignement, infirmant la remarque désabusée de Piron sur un siècle où « loin de relire, à peine lit-on ». La vente forcée de cette bibliothèque à son départ de La Nouvelle-Orléans pour la Martinique est d'ailleurs vécue comme un véritable drame. Signe d'une émotion profonde, il en note le jour exact, ce 31 mars 1804 où l'abandonnent les uns après les autres, comme il le consigne dans ses cahiers, « les plus chers et les plus fidèles compagnons de [sa] vie »⁶.

L'exemplaire de Montaigne (*Les Essais*, ou le *Journal* ? le texte ne permet pas de le préciser) qu'il avait acheté à dix-neuf ans, et qui ne l'avait jamais quitté ; huit Montesquieu, où l'aimable *Temple de Gnide* voisine avec les grandes œuvres philosophiques, *La Décadence des Romains*, *L'Esprit des Lois*, *Le Dialogue de Scylla*, mais aussi Corneille et Racine, « qui étaient lus quotidiennement ». A ce compagnonnage d'âme et de cœur Laussat doit le réconfort de ses rudes années martiniquaises, la compensation de ces soirées où, hôte de passage d'habitations éloignées⁷, il consigne dans la solitude de sa chambre le trop-plein de son désenchantement : « Horace et Montaigne ont souvent abrégé pour moi ces longs jours... » (XV, 30 janvier 1807).

En ce sens aussi, dans l'affirmation de son côté « sensible », Laussat est bien le fils de cette fin du XVIII^e siècle qui travaille la découverte des « tristesses invincibles » et la correspondance entre les afflictions de l'âme et le spectacle de la nature. Ses années de formation, on ne saurait trop le souligner, s'inscrivent dans cette boucle parfaite qui de 1761 à 1786 relie dans le ciel du pré-romantisme *La Nouvelle-Héloïse* à *Paul et Virginie*. Rousseau est mentionné d'ailleurs en seconde place dans la vente-débâcle de la Nouvelle-Orléans, tout juste après Montaigne, sans que nous sachions exactement quels titres recouvre l'ensemble des dix-huit petits volumes qu'il regrette si fort ; mais de leur fréquentation intensive en « voyage » aussi bien qu'en « promenade »⁸ il n'est fait nul mystère. Quant à Bernadin de Saint-Pierre, s'il ne figure pas dans les bagages du préfet en tournée (ce qui ne signifie pas pour autant que ses œuvres soient absentes de la résidence officielle), il fait manifestement partie de ses grandes références littéraires, puisque dans une habitation du François il lui doit de renouer avec des émotions anciennes ravivées par des peines plus récentes : « J'avais porté Montaigne, Horace et Racine. Un Rabelais m'est tombé sous la main : j'en ai lu trois pages et j'ai fermé le livre. J'ai sauté prendre un Bernadin de Saint-Pierre qui n'en était pas éloigné. J'ai relu

6. Pastwa, *op. cit.*, p. 98.

7. Habitation doit être ici compris dans son sens créole (ensemble de terres, de bâtiments, d'esclaves).

8. Pastwa, *ibid.*

Paul et Virginie et j'ai versé des larmes. J'ai relu la *Chaumière indienne* : ah ! Que les passions sont rares ! » (XV, 30 janvier-8 février 1807).

De son époque tourbillonnante Laussat possède le goût des schémas explicatifs, de l'action argumentée et immédiate, mais également le sentiment aigu de la fuite du temps, et de l'écart qui sépare une vie d'une destinée. Comme l'écho lointain de ce Bonaparte qui continue à murmurer derrière Napoléon « la mort n'est rien, mais vivre vaincu et sans gloire, c'est mourir tous les jours »⁹, Laussat paraît obsédé par le souci de laisser derrière lui une œuvre, cette œuvre qui lui a été refusée à la Louisiane, remise bien contre son gré aux Américains. A plusieurs reprises, durant ces cinq années martiniquaises se laisse deviner la lancinante blessure du temps qui passe, de la vie qui s'enfuit sans laisser trace. Le 24 novembre 1805, il note : « J'ai commencé ma 49^{ème} année. Les années s'écou- lent. Je suis au déclin de ma vie : qu'ai-je encore fait dont on veuille se souvenir à ma troisième ou quatrième génération ? » (X), et au 31 décembre de la même année : « Je veux qu'on cite mon passage dans ces contrées vingt-cinq ans après que j'en aurai disparu » (VI).

NATURE, CULTURE

Nulle surprise, dans ces conditions, à ce que sa perception des pay- sages insulaires soit déjà pré-arrangée par ses lectures. Celles-ci, pour- tant, ne sauraient masquer d'indéniables accents personnels qui éclatent au fil des commentaires enthousiastes. Douceur de l'air, beauté des nuits (« A l'entrée de la nuit, une lune resplendissante semble continuer le jour [...] sous un ciel d'où perce malgré les ténèbres la clarté de mille et mille astres », I, 10 mars 1805), somptuosité des sites : Laussat, à l'instar de Chénier, a-t-il trouvé son Amérique ?

Curieusement – si l'on excepte ses premières réactions toutes occu- pées à maudire « le poids de la chaleur » (I, 30 juin 1804) et « le temps très malsain » de l'hivernage (I, 25 juillet) – c'est par l'intermédiaire du climat que Laussat se fait le chantre de la nature martiniquaise. Si les trois premiers chapitres des « cahiers » lui consacrent une large place, c'est en effet par une accumulation de notations qui ont souvent trait à l'atmosphère, aux températures, en bref à ce que nous rangerions au- jourd'hui sous la rubrique « météorologie ». Laussat l'entend d'ailleurs bien ainsi, puisque les titres qu'il choisit, « Climat » pour le premier cha- pitre, « Promenades matutinales à cheval » pour le deuxième, s'y réfèrent explicitement. Dans ce dernier cas il pousse d'ailleurs très loin le dépla- cement de perspective, jusqu'à effacer la dimension géographique et spa- tiale de la promenade au profit d'une définition de l'action non plus par rapport au lieu mais par rapport au temps, un temps double, à la fois moment de la journée et état du ciel à ce moment.

Ce littéraire, en effet, s'intéresse aussi aux sciences, comme le veut la culture des gens de sa génération (son vademecum louisianais comporte nombre d'ouvrages scientifiques, dont il a eu le plus grand mal à se débarrasser sur place), et il n'est pas trop difficile de discerner dans sa per-

9. G. Lefebvre, *Napoléon*, Paris, P.U.F., 1965, p. 70.

ception du paysage martiniquais les échos de cette médecine aériste qui lia complexion de l'air et santé publique¹⁰. Pourtant, à la différence de Moreau de Jonnès qui fut son exact contemporain, il ne semble pas que Laussat se soit préoccupé d'une étude à but philanthropique ou simplement économique. Moreau peut proclamer que « la connaissance du climat des Antilles (...) est (...) une acquisition pour les sciences médicales et administratives, puisque pour combattre avec succès ou mieux encore pour prévenir les maux qui naissent de l'action de ce climat sur l'espèce humaine il faut savoir également ce qui est dangereux et ce qui pourrait être salutaire »¹¹; ce n'est dans le journal de Laussat ni le préfet ni le statisticien qui parlent, à grand renfort de degrés Celsius ou d'échelle Réaumur, mais bien l'individu saisi dans la matérialité des sensations tactiles et visuelles. « Les matins », lit-on à la date du 12 avril 1805, « sont les belles heures de la colonie (...) ; c'est le matin que ce climat est le plus beau de la terre. Je conviens que notre Europe n'a rien de comparable à ces matinées communément fraîches et jamais froides, toujours douces et jamais brumeuses » (I), et plus loin, « ces climats sont tout à fait privilégiés. On n'y a pas besoin de vêtements, à peine y aurait-on besoin de culture (...) » (II, 2 janvier 1805). Parfois échappent à ce bon père, à ce bon époux, des accents de pure sensualité que ne contredit pas le portrait conservé à la Nouvelle-Orléans¹² : « On respire la mollesse et la volupté », confesse-t-il à la même date, pour conclure à plus d'un an d'intervalle : « Mais il faut en convenir, les jouissances purement physiques dépassent celles de notre continent » (X, 22 mai 1806).

A part *Paul et Virginie*, qu'a-t-il lu de ces œuvres qui ont tant compté dans la sensibilité à l'exotisme de sa génération, qu'elles aient été à visées descriptives, comme chez Moreau de Saint-Méry (mais la *Description de la partie française de l'île de Saint-Domingue* ne paraît qu'en 1796, et à Philadelphie) ou « philosophiques » comme chez Bernadin de Saint-Pierre ? Nous n'en savons rien. Le fait qu'il ait lui-même sollicité auprès du Premier Consul sa nomination en terre coloniale laisse à penser qu'il n'est pas parti outre-mer sans un minimum de documentation. Mais il est bien difficile de définir une influence précise ; tout au plus est-on saisi, au fil du texte, par un sentiment de vague familiarité qui s'alimente tout autant à la manière de dire (culture latinisante, fréquentation commune d'Horace et de Virgile – Laussat est lui-même un fervent lecteur d'Horace) qu'à ce qui est écrit. Suit-il Raynal, dont l'*Histoire philosophique des Deux Indes* est publiée en 1771 ? ou se laisse-t-il guider par le poète créole Léonard, et sa *Lettre sur un voyage aux Antilles* de 1787 ? On y songe, entre autres, dans ces passages qui s'émerveillent de la luxuriance de la végétation, et qui sont un peu les lieux communs de la litté-

10. P. Desaiève-E. Le Roy Ladurie, *Médecins, climats et épidémies à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Mouton, 1972 ; M. Foucault, *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, 1963.

11. Cité par J. Ballet, *La Guadeloupe*, 1890 ; rééd. Basse-Terre, 1970, tome I, p. 59.

12. Collections du Louisiana State Museum ; reproduit dans A. Pastwa, *op. cit.*, p. 30, il présente de fortes similitudes avec celui utilisé par L.V. Huber, *New Orleans, a pictorial history*, New York, American Legacy Press, 1981, p. 37, dû à Jean François Gilles Colson, dont le peintre lorrain Alexandre Alaux, actif à la Nouvelle-Orléans à partir de 1869, tira une miniature sur ivoire figurant dans *Louisiana Portraits* de Mrs Thomas Nelson Carter Bruns, New Orleans, The National Society of the Colonial Dames of America, 1975, p. 157.

rature exotique de l'époque : « la terre y est sans cesse en procréation : rien de si commun que de voir sur les mêmes arbres des fleurs et des fruits ; une feuille vient de tomber pendant que cent autres renaissent et poussent » (II, 2 janvier 1805), et encore : « Ces fleurs, ces fruits, ces feuilles, ce printemps et cet été et cet automne incessant fondus ensemble sans jamais le moindre mélange de froid et mort hyver, répandent une sorte de sentiment de romanesque et poétique dans l'air que l'on respire » (X, 22 mai 1806). On croit entendre Raynal sur Saint-Domingue et ses « délices d'un printemps sans hiver, sans été (...) ». La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs... »¹³ – ou Léonard sur le « printemps éternel » de la Guadeloupe qu'il exalte dans son roman *La Nouvelle Clémentine*¹⁴. Pourtant, ce ne sont point tant ces réminiscences qui frappent, que la part de spontanéité et de fraîcheur dans l'expression du plaisir. Ainsi cette description de la route de la Calebasse, sur les contreforts sud-orientaux de la Pelée, que le préfet emprunte fréquemment pour se rendre dans les paroisses du nord de l'île, Basse-Pointe ou Macouba : « Mais ce qui est enchanteur (...) c'est la route de la Calebasse. Cette route percée dans un bois sombre et épais qui semble remonter aux premiers âges de la terre. L'Europe n'offre rien de pareil. On n'y retrouve nulle part la nature sauvage et primitive de ces climats. Quelle végétation forte et abondante ! Il y a tel ou tel point du terrain qu'aucun regard du soleil ne visita depuis que ce globe s'y couvrit de ses beaux dômes de verdure (...). Quelle variété et quelle étrangeté dans les nuances et les formes de ces feuilles ! Pas une ne ressemble à celle de l'Europe (...). L'ombre est délicieuse et l'air qu'on respire sous ces épais ombrages et dans les chemins encaissés comme une longue grotte contraste avec ce bain de flammes qui vous tombaient il n'y a qu'un moment sur la tête, au midi du jour dans la plaine : on se croit tout à coup transporté dans un séjour magique tel que le peignent les romanciers et les poètes » (X, 4 janvier 1808).

Sans doute la forme même du journal intime invite-t-elle à ce ton personnel sans apprêt (mais non sans force), où passe le souffle inimitable de l'expérience vécue, loin du farcissage mythologique ou scolastique qui rend indigestes tant d'œuvres du XVIII^e et du début du XIX^e siècles. Mais on peut tout aussi bien y voir, et les deux points de vue ne s'excluent pas, la manifestation d'un certain malaise face à cette terre dénuée d'antiquités, au sens du moins où les comprend l'époque de Laussat, vide de dieux et de déesses¹⁵, qui prive l'Européen de tous ses repères culturels. D'autant que, Caraïbes exterminés, le bon sauvage n'y est pas plus présent ; terre d'esclavage et de cultures spéculatives la Martinique n'a rien de l'Eden des sociétés primitives que défend le *Contrat Social*. Au fond, qu'est-ce qui est sauvage et primitif ? qu'est-ce qui ne l'est pas ? Si Laussat ne pose jamais cette question, sans doute parce que ses références culturelles vacillent, il ne peut complètement l'éluider. C'est d'elle que proviennent ces renversements de valeur qui dans l'analyse du paysage situent

13. G. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Livre XIII, chap. XXII.

14. Lettre XX. *La Nouvelle Clémentine ou Lettres d'Henriette de Berville*, Paris, 1774 ; cité par R. Antoine, *Les Écrivains français et les Antilles*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978, p. 104.

15. D. Bégot, « Peinture et identité : l'imaginaire du paysage dans la peinture cubaine du XIX^e siècle... », dans *Cuba et les Antilles*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1988, p. 90-104.

Laussat beaucoup plus près de Rousseau que de Moreau de Saint-Méry. Les mornes plantés en vivres et en caféières peuvent combler le préfet, et le disciple de la *Philosophie rurale* du marquis de Mirabeau, seuls les « bois épais », les « épais ombrages » de la Calebasse et de la rivière Capote étonnent réellement les rêveries de cet autre « promeneur solitaire ». Chez lui, la montagne n'est plus associée au traditionnel sentiment d'horreur qu'elle inspire encore à Léonard (« les mornes de la Soufrière et [ses] horribles forêts, dont la vue doit inspirer au voyageur la frayeur et le découragement »¹⁶) ; mais à la différence de Moreau de Saint-Méry il ne la voit pas non plus comme l'étape ultime du processus de colonisation. Sous la vision « pittoresque et romantique » de la Calebasse (XI, 1^{er} juillet 1807) se devinent en palimpseste « les rives sauvages et romantiques » du lac de Biemme cher à Rousseau¹⁷, de ses « rochers » et de ses « bois », dont la magie littéraire a fixé à jamais pour Laussat la frontière enchantée qui protège, hors du temps et des hommes, la forêt martini-quaise.

Le plus frappant dans cette expérience exotique reste malgré tout, à côté de l'extrême acuité dans le rendu des sensations (le contentement du corps dans la lente progression à l'ombre après l'épreuve du soleil et de la chaleur suffocante...), la relative incapacité à dépasser une vision globale et assez lointaine des réalités insulaires. Sans doute en perçoit-il immédiatement le caractère étrange (« on connaît ce que ces climats ont de curieux, d'étranger, de fécond » - II, 21 novembre 1804 ; et encore XI, 6 avril 1806 ; X, 4 janvier 1808), mais jusqu'à la fin de son séjour il n'en demeure pas moins toujours comme à distance de ce qu'il enregistre, étranger au sens propre à une nature qu'il est incapable de voir autrement qu'en masse indifférenciée. Il y a bien, de ci de là, quelques noms d'arbres ou de plantes, manguiers, cassier, pois doux, la canne, bien entendu, et le café ; mais ou bien ils appartiennent au domaine de l'humanisé et du comestible, et fort peu, par voie de conséquence, à la nature « sauvage » et « primitive », ou bien ils n'ont retenu l'attention de Laussat que par une anecdote, une émotion, qui les individualisent (le manguiers aux serpents, le cassier qui lui rappelle ses campagnes béarnaises...). Si l'homme est séduit par ces « sites délicieux » où « arbres et lianes et plantes exotiques végèt(e)nt de toutes parts sous mille figures et couleurs neuves pour nous » (II, 21 novembre 1804), il ne recherche jamais, sauf peut-être à la fin de son séjour¹⁸, l'utilisation d'un vocabulaire spécifique comme support du rêve exotique. Toute prestigieuse qu'elle soit sa forêt de la Calebasse reste l'« innominée » - condamnée au flou de son « ombre... délicieuse », de ses « épais ombrages » et de ses « dômes de verdure » (X, 4 janv. 1805). On reste loin de la gourmandise accumulative de *Paul et Virginie*, loin aussi de ces évocations botaniques de Léonard à la Désirade, avec « baume de copahu, gayac (et) d'énormes paquets de raquettes (...) ; en berges au dessus des raisiniers, des mamains et des mapoux »¹⁹.

16. Revue *Parallèles*, n° 35, 1970, p. 23 : « Lettres... » de N.G. Léonard.

17. J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, 1782 ; rééd. Paris, Gallimard, Folio, 1972, « Cinquième promenade », p. 93.

18. I, 15 mars 1807.

19. Léonard, *op. cit.*, p. 28.

Les rives de la rivière Capote, qui charment le préfet colonial autant que la Calebasse, ne sont pas autrement traitées. L'agrément du lieu, (« Il fait frais sous ces feuillages d'un aspect étranger pour l'Européen » XI, 6 avril 1806), Laussat ne peut le rendre que par une sorte de réduction algébrique de l'inconnu au connu, à l'aide d'une série d'images toutes empruntées à la civilisation qui est la sienne, mélange de technicité industrielle (« des lianes fortes comme des cables ») et de pratiques paysannes familières à sa campagne natale (« des arbres vieux comme la terre et néanmoins minces parce qu'ils sont serrés comme des échalassières », *id.*).

C'est d'ailleurs lorsque le paysage tropical se rapproche le plus de ce qu'il connaît en Europe, de ces « haies d'aubépines » de son Béarn natal (X, 26 octobre 1807) que Laussat éprouve ses émotions les plus vives. Le cœur lui bat au spectacle d'un cassier : « Cependant, j'admiraient ce matin le cassier en fleurs : il forme une (illisible) boule de neige ; il se forme en tapis sur ces mornes de caféyères. On dirait de nos montagnes au mois de février, excepté qu'il se forme au milieu de plus hautes palissades de pois doux comme autant de compartiments en forme d'échiquiers : ce sont des quarrés de lait bordés de feuilles de laurier. Il s'en exhale un doux parfum semblable à celui d'une orangerie » (X, 1^{er} mai, 1807).

La rencontre n'est pas fortuite. Laussat peut se laisser aller à goûter le dépaysement ; en réalité l'abandon n'est jamais total, la louange jamais absolue. La rhétorique de la persuasion est là pour marquer l'ambivalence des sentiments : « Je conviens que » (I, 12 avril 1805), « mais il faut en convenir » (X, 22 mai 1806), « il est sûr que » (II, 2 janvier 1805)... « notre Europe n'a rien de comparable » (I, 12 avril 1805), si grandes sont les réticences dont Laussat saupoudre son discours. De ces divins climats on ne peut attendre que les « seules jouissances des sens » (II, 2 janvier 1805) : « Mais il faut en convenir, les jouissances purement physiques surpassent celles de notre continent. L'être vivant est ici plus heureux, et là l'être pensant ; dans l'une c'est la nature prodigue de tous ses dons, et dans l'autre la société prodigue de tous ses charmes » (X, 22 mai 1806), et encore convient-il d'en oublier les inconvénients : « Le temps s'écoule et vous n'avez que 5 à 6 heures au plus à donner au travail le plus indispensable ; le reste est perdu dans des vapeurs suffocantes ou enveloppé dans des nuits de 10 à 12 heures durant lesquelles vous ne sauriez ni lire ni écrire qu'en jetant des charbons à vos yeux et des flammes à votre cerveau. Il n'y a ni amour des arts, ni culture des lettres, ni aucun genre d'émulation et de nourriture pour l'âme. On n'apprend rien dans la conversation, rien par la vue, rien par l'étude : on oublie tout » (II, 2 janvier 1805)

Combien révélateurs sont ces commentaires qui à intervalles réguliers introduisent une tonalité grincante dans cette description de la nature martiniquaise. Est-ce un hasard si Laussat naît en pleine vogue de *Pamela* et de *Clarissa Harlowe*²⁰ ? De cette lente montée des héroïnes du roman gothique anglais vers les sommets de l'horreur, le journal semble parfois l'écho. Inconvénients de la chaleur et des pluies d'hivernage (I, 30 juin 1804), moustiques et maringouins qui rendent insupportables tant

20. Ces deux romans de Richardson, traduits par Prévost en 1742 et 1752, ont connu en France un immense et immédiat succès.

de lieux de séjour (XV, 15 février 1805) – en vérité, « le mot de douces jouissances est à retrancher du dictionnaire des tropiques » (I, 30 juin 1804) « . Mais il y a bien pire, dans ce « climat incendiaire et meurtrier » (I, 31 août 1807). Rivières aux crues traîtresses qui arrachent les fils à leur mère (XV, 15 février 1805²¹), serpents qui déciment les ateliers d'esclaves – « Je mange la mangue de ce même manguier de mon jardin surchargé de bourgeons et de boutons qui pointent (...). Mais hier, ici même, un nègre de Mad. Thomazeau, mordu le matin par un gros serpent qu'il a tué, en mourut le soir gangréné malgré les secours de l'art » (I, 10 mars 1805) et qui frappent tellement Laussat qu'il leur consacre tout un chapitre de son journal, où la mort ne plane-t-elle pas ? Les fièvres, surtout, sont son royaume, porteuses de « craintes et de douleurs dans les cœurs maternels », manquant tuer sa propre fille Zoé ((X, 21 août 1805), tandis qu'à chaque épidémie « les cloches des morts recommencent leurs sonneries » (XI, 31 juillet 1806).

Le rejet est-il pour autant sans appel, et surtout, lié à une expérience aussi personnelle qu'il y paraît à première vue ? Il faut bien reconnaître que mettre en évidence les côtés négatifs des climats chauds ne relève pas à cette époque d'une originalité de pensée extrême. Laussat se plaignant qu' « ils amollissent et affaissent le tempérament... » (X, 22 mai 1806) n'est jamais bien loin du Montesquieu de *l'Esprit des lois* attaché à démontrer les inconvénients physiologiques de l'air chaud (il « relâche les extrémités des fibres, et les allonge ; il diminue donc leur force et leur ressort²² »), même si la sérénité scientifique du second a peu à voir avec l'expérience de la réalité quotidienne du premier : « ils[ces climats] usent le corps ; ils enflamment le sang, ils vicient les humeurs ; ils abrègent la vie » (X, 22 mai 1806). Il n'empêche. Jusqu'à la fin, la remise en ordre chronologique des « cahiers » ne laisse à ce sujet aucun doute, des accents de pure sensualité viennent traverser les pires moments de détestation, laissant éclater l'attirance secrète de l'homme pour ce qu'il condamne, jusqu'à cet aveu où il rend pratiquement les armes : « Ce pays au souffle duquel le corps de l'Européen s'habitue avec volupté, où la température et les aspects terrestres et cette mer toujours en mouvement et en murmure, sans être que bien rarement bruyante et en colère, charment l'imagination » (I, 13 septembre 1807).

Inconséquences apparentes ? La réponse est plus complexe. Laussat, manifestement, est double, et c'est dans ces alternances de ravissement et de hargne qu'on le trouve tout entier dans des rapports avec la Martinique qui sont loin d'être simples.

« PORTRAIT-PAYSAGE »

De la partie élégiaque des « cahiers », de cet amour de la nature, bien des raisons peuvent rendre compte. Ce sont d'abord les habitudes du gentilhomme campagnard, sa familiarité avec la vie de plein air, chasse et cavalcades à défaut de guerres, même si en juillet 1804 il confie à ses

21. A cette date Laussat a présent à l'esprit la noyade du dernier fils de Mme de Chateaugué dans la rivière du Lorrain.

22. *De l'Esprit des lois*, Paris, 1748 ; XIV, 2.

carnets « J'ai souvent été promeneur le matin au jour naissant : il entre dans cet exercice plus de régime que de goût... » (II, 21 juillet 1804)... Dans l'air frais du petit matin, il parcourt inlassablement avec son nègre Amable, en de longues chevauchées, les mornes de Saint-Pierre ou du Carbet comme il arpente ses terres de Bernadets, et, il finit par y trouver le même plaisir animal – l'odeur de la nature qui s'éveille, la connivence avec la bête, dont le rythme saccadé retentit dans les passages les plus alertes du journal, comme cette description des environs de Saint-Pierre – « sites délicieux, cultures tropicales, arbres et lianes et plantes exotiques végétant de toutes parts sous mille figures et couleurs neuves pour nous ; ruisseaux et sentiers et usines et fabriques et montagnes se succèdent à chaque pas, et cascades et précipices et maisons de campagne et villages groupés de nègres au travail » (II, 21 novembre 1804).

C'est ensuite, et le fervent lecteur de Rousseau et de Bernadin de Saint-Pierre n'a pu y échapper, l'effet d'un phénomène de mode. La fin du XVIII^e siècle s'est complu dans la pastorale, genre littéraire et pictural fort prisé qui oppose aux vertus agrestes la corruption de la société. Or que voit Laussat dans le milieu qu'il côtoie en Martinique, si ce n'est l'illustration presque caricaturale de cette dernière ? La dépravation des mœurs heurte le rigorisme républicain de l'homme public et blesse les vertus de l'homme privé. Bon père, bon époux, il aime sa femme, ses filles... et il le dit, non sans avoir conscience du décalage qu'il offre avec le modèle ambiant. Si les descriptions d'aimables scènes de famille ne manquent pas dans ses compte-rendus de tournées d'habitations (chez les veuves Kersaint et Ducasse à Sainte-Anne, à l'habitation Lagrange au Marigot, chez les Bence au Bochet²³), elles marquent de simples pauses dans un journal plus volontiers confronté aux échos de la chronique scandaleuse de la colonie, passée (les amours de l'intendant Foulon d'Escotier, de Mme Tully de Kildaine²⁴) et présente (le vieux colon Laborde de Grande-Anse, dont une des nombreuses filles naturelles, de couleur, est la maîtresse de son propre neveu²⁵) : « Ces anecdotes sont extrêmement connues à la Martinique », note Laussat avec écœurement ; « nulle part les mœurs ne sont aussi dissolues et les sentiments aussi dépravés » (XI, 27 juin 1805).

Plus grave, car elle met en cause l'autorité du préfet, est l'indifférence, voire l'hostilité de colons rétifs qui regrettent massivement l'occupation anglaise²⁶ et s'opposent à l'application des lois de la République²⁷, au Code civil, à la saisie réelle des habitations. Dans cette société qui n'est mue que par l'appât du gain (« Combien vaut le sucre ? Combien le café ? Quand aurai-je cent mille écus ? Quand pourrai-je vendre, réaliser et partir ?... Voilà les discours de tous les jours » [II, 2 janvier 1805]), les prin-

23. XV, 25 avril 1805, 30 janvier 1805, 7 février 1807.

24. XI, 27 juin 1805 ; XV, 30 avril 1805.

25. XI, 31 déc. 1806, et XV, 15 février 1805.

26. D. Bégot, « A la recherche du paradis perdu : les colons des Antilles françaises et le monde anglo-saxon de 1815 à 1848 », dans *Guadeloupe, Martinique et Guyane dans le monde américain*, Paris, Karthala-GEODE Caraïbe, 1994, p. 127-146.

27. On rappellera que le sénatus-consulte organique du 18 décembre 1804 proclamant Napoléon Empereur des Français ne mettait pas fin à la République, dont le nom ne fut officiellement abrogé que par la Restauration ; jusqu'en 1809 les pièces de monnaie portèrent la double mention « République française » et « Napoléon Empereur ».

cipes de la France révolutionnaire ne peuvent que se heurter à la coalition des intérêts particuliers. Péchés impardonnables aux yeux de l'ancien député au Conseil des Anciens, qui avait pris part à une résolution déclarant « traître à la patrie » tout négociateur risquant d'attenter à « l'intégrité du territoire français²⁸ », dans la colonie, « on n'(...) aime pas en général la Patrie » (II, 25 juillet 1806). On n'y aime pas plus l'Etat, d'ailleurs, ce qui enrage son premier représentant. Les anecdotes, même anciennes, sont là pour prouver le mauvais esprit local, comme celle qui dans les dernières années de l'Ancien Régime avait opposé le curé de Sainte-Anne au gouverneur Damas, le curé rétorquant au commandant de milice du quartier « Voilà comme vous êtes, vous autres Européens : vous prenez tous ces ordres du Gouvernement à la lettre ; ces ordres, à la bonne heure, on les reçoit ; mais ce serait une belle affaire que de les exécuter » (XII, 9 juin 1808). De cette fronde qui oppose à sa « passion du commencement », à sa politique de table rase, la « nostalgie du recommencement »²⁹ qui ramène sans cesse les colons à un mythique âge d'or, seul le spectacle des campagnes et des bois est capable de lui faire oublier le défi permanent.

Ce n'est donc pas tant l'amour de la nature pour elle-même qui pousse Laussat sur les sentiers de l'île, mais bien, comme son maître Rousseau en usait avec la botanique (« Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober autant qu'il est possible au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants³⁰ »), le désir de fuir le commerce des hommes. La similitude d'accent qui existe entre certains passages des *Rêveries* et les confidences des « cahiers » est d'ailleurs plus que troublante : aux premières qui gémissent : « Me voici donc seul sur terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même³¹ », les secondes répondent comme en écho : « Je n'ai à fréquenter ici que des étrangers, des indifférents, des envieux, des ennemis (...). Je vis isolé, je vis seul au monde » (I,31 août 1807).

Seulement il y a loin des douceurs pastorales d'Europe, surtout quand on les vit en rêve, à la réalité des îles. Si Rousseau, dans un célèbre passage de *l'Emile*, pouvait rêver à la campagne festive qui l'aurait accueilli s'il avait été riche³², si Bernadin de Saint-Pierre avait pu décréter l'agriculture « base de la félicité publique³³ » et dans ces dernières lignes de la *Chaumière indienne* que Laussat aimait tout particulièrement, la nature source de toute vérité³⁴, la vision du préfet colonial s'était rapidement infléchie en fonction ce que lui offrait sa vie quotidienne : « Quand les voyageurs et les poètes ont peint l'âge d'or et les jardins d'Armide dans

28. Rapports et opinions de Laussat... Paris, Impr. nationale, in-8, an 8, séance du 16 vendémiaire an 8.

29. Ces belles expressions sont reprises de J. Starobinski, *1789, les emblèmes de la raison*, Paris, Champs Flammarion, 1979, p. 119.

30. *Rêveries*, op. cit., p. 132 ; voir également la préface de Jean Grenier.

31. « Première promenade », p. 35 et 40.

32. *Emile ou de l'Education*, 1762, livre IV ; ou le récit des vendanges à Clarens, *Nouvelle Héloïse*, 1761, V, 7.

33. Bernadin de Saint-Pierre, *L'Arcadie*, livre premier (*Œuvres choisies* de Bernadin de Saint-Pierre, Paris, Firmin-Didot, s.d., p. 312) : « Ils méprisent les laboureurs, et ils négligent par conséquent l'agriculture, qui est la base de la félicité publique » (la phrase s'applique aux Gaulois, choisis par opposition aux Acadiens comme exemple de peuple barbare).

34. Bernadin de Saint-Pierre, *La Chaumière indienne*, Paris, Didot le jeune, et Avignon,

ces contrées³⁵ », note-t-il en mars 1805 dans son journal, « ils les avaient visitées au mois de mars, ils ne s'y étaient pas oubliés dans des halliers, ils n'avaient pas été à la tête des troupeaux sur les mornes, ils n'y coupèrent jamais un champ de cannes à sucre³⁶ ». Même Bernadin de Saint-Pierre, l'auteur chéri qui le fait encore pleurer, n'est pas à l'abri des désaveux. Car ce qu'en retient désormais Laussat, ce sont les passions, non pas le décor : « Ces ouvrages avaient pour moi un charme qu'ils n'ont plus : c'étaient les mœurs et le paysage étrangers. J'ai maintenant sous les yeux et ces palmistes et ces manguiers, et ces bananiers et ces bambous, et ces mornes et ces cases, et ces nègres et ces climats (*ibid.*) ».

Pourtant, si le vert paradis de *Paul et Virginie* a perdu de sa magie, Laussat reste grandement redevable à son créateur. Non point tant à ses contes ou à ses romans qu'à ce *Voyage en Ile de France*³⁷, récit d'un séjour effectué dans cette ancienne colonie française de l'Océan Indien (aujourd'hui Maurice) que Bernadin de Saint-Pierre publia en 1773, et dont les « cahiers » subissent l'indubitable influence. Ils s'en souviennent dans la plainte de l'exilé, séparé des êtres chers et des paysages aimés, que Laussat reprend sans en modifier ni la rhétorique ni les images³⁸. Mais ils lui doivent surtout la légitimation de leur attitude de rejet, dont Bernadin, en un passage essentiel du *Voyage*,... donne une des clés : « Que vous êtes heureux [sous-entendu « vous, lecteurs européens »] ! Quand les maux de la ville vous blessent, vous fuyez à la campagne. Vous y voyez de belles plaines, des collines, des hameaux, des moissons, des vendanges, un peuple qui danse et qui chante ; l'image au moins du bonheur ! Ici, je vois de pauvres Nègresses courbées sur leurs bèches avec leurs enfants nus collés sur le dos, des Noirs qui passent en tremblant devant moi ; quelquefois j'entends au loin le son de leur tambour, mais plus souvent celui des fouets qui éclatent en l'air comme des coups de pistolet, et des cris qui vont au cœur³⁹ ».

Comment concilier, en effet, l'harmonie des pastorales, cette tendre campagne enrubannée qu'un Le Masurier peignait en Martinique à la fin de l'Ancien Régime, gorgée de fruits, d'arbres et de fleurs, où de nonchalantes peaux noires n'ont qu'à tendre la main pour se nourrir (*Une famille noire*, 1775), cet écrin d'une société de luxe et d'abondance transcendant les barrières raciales (*Une famille métisse*, du même⁴⁰), et ce que Laussat a sous les yeux ? Comment faire coexister la « mollesse » de la nature (le mot est de lui, comprenons agrément, contentement physique) et la violence de l'ordre colonial ? C'est la question qu'il se pose, mais comme

P.A. Joly, 1791, p. 127 : « il faut chercher la vérité avec un cœur simple ; on ne la trouve que dans la nature ; on ne doit la dire qu'aux gens de bien (...) ; on n'est heureux qu'avec une bonne femme ».

35. Armide : personnage de la *Jérusalem délivrée* (1575-1584) du poète italien Torquato Tasso (Le Tasse).

36. I, 10 mars 1805.

37. Bernadin de Saint-Pierre, *Voyage à l'île de France*, rééd. Paris, La Découverte, 1983, avec introduction et notes d'Yves Bénot ; p. 120.

38. *Voyage...*, *op. cit.*, p. 130 : « Oh ! quand pourrai-je respirer le parfum des chevre-feuilles, me reposer sur ces beaux tapis de lait, de safran et de pourpre que paissent nos heureux troupeaux » ; Laussat, X, 1^{er} mai 1807.

39. *Voyage...*, *op. cit.*, p. 120.

40. Sur Le Masurier, H. Honour, *L'Amérique vue par l'Europe*, Paris, R.M.N. 1976, p. 291.

malgré lui, et sans jamais ébaucher de réponse : « Les nègres et les négresses (...) et leurs membres parfaitement tournés (...) représentent la force et la vie (...). Mais je ne vois que les nègres, je n'entends que des fers, la rage et les poisons promènent⁴¹ sans relâche entre ces cases ou cahutes formées ça et là en hameaux » (II, 2 janvier 1805), et encore, un an et demi plus tard : « on s'amollit dans ces contrées, car c'est de toutes parts Capoue. Mais ces teintes noires, jaunes, basanées, blanches ! Mais ces esclaves et ces affranchis et ces maîtres ! » (II, 25 juillet 1806). Entre le texte de Bernadin de Saint-Pierre et celui de Laussat, les rencontres sont multiples, étonnantes duplications qui ne semblent guère pouvoir s'expliquer que par la fréquentation assidue des écrits du premier par le second : « Ma plume se lasse d'écrire ces horreurs, mes yeux sont fatigués de les voir, et mes oreilles de les entendre (*Voyage...*⁴²) ; « J'ai tous ces jours les oreilles rabattues d'horreurs dont on a guère d'idée que dans les colonies. Quel pays ! Quelles mœurs ! Quelles horreurs ! » (Laussat, IV, 23 septembre 1804).

Pour autant, la comparaison s'arrête là. Laussat ne condamne jamais l'esclavage ; il est dans un « pays à esclaves » (XI, 28 février 1807) et ne s'embarrasse pas d'états d'âme quand le maintien de l'ordre public demande des exemples, car ce qu'il ce qu'il réprovoque, ce sont toutes les transgression de la paix impériale, excès de la police privée des colons, traitements iniques de certains maîtres⁴³, aussi bien que les révoltes d'ateliers et les crimes serviles⁴⁴. Le constat de Bernadin de Saint-Pierre est par essence fondamentalement différent, infiniment plus radical, puisque c'est le moteur même de l'oppression coloniale qui est dénoncé, et beaucoup plus global, puisqu'il fait revêtir par la nature les couleurs du malheur ambiant : « Si je m'enfonce dans les solitudes, j'y trouve une terre raboteuse, toute hérissée de roches, des montagnes portant au-dessus des nuages leurs sommets inaccessibles, et des torrents qui se précipitent dans les abîmes. Les vents qui grondent dans ces vallons sauvages, le bruit sourd des flots qui se brisent sur les récifs (...), tout me jette dans la tristesse, et ne porte dans mon âme que des idées d'exil et d'abandon »⁴⁵.

Ce n'est pas que Laussat ne prenne lui aussi ses distances à l'égard d'une société qu'il condamne : « Ce vilain pays peuplé tous les jours d'êtres détestables » (X, 5 août 1804) ; « la société est ici sans charmes et sans vertus, le commerce sans garantie et sans bonne foi » et, élément qu'on devine déterminant dans son code personnel, « la campagne sans innocence et sans candeur » (II, 26 juillet 1806). Attitude plus révélatrice encore, alors que les années passent, il paraît vouloir se détacher de ce contentement satisfait que lui arrache encore, comme malgré lui, la température, le vent, le paysage (la mer, la campagne...) – car ce pays si beau n'est qu'une coquille vide : « Quel monument (...), quels champs de muets souvenirs appellent ici mes réflexions autour de moi ? de quelles dignes

41. Forme ancienne du verbe se promener.

42. *Voyage...*, *op. cit.*, p. 116-117.

43. IV, 30 juillet 1808.

44. IV, 13 sept. 1804, 16 mas 1806, 13 déc. 1807 etc...

45. *Voyage...*, *op. cit.*, p. 120. Ces lignes se trouvent immédiatement à la suite de celles référencées par la note 39.

pensées les objets qui m'environnent remplissent-ils mon existence ? les (...) annales de cette colonie sont misérables, elle a fabriqué du sucre et récolté du café : ce court résumé dit tout » (I, 13 septembre 1807). Mais de rejet du système, point.

L'échec martiniquais de Laussat a donc bien d'autres causes, d'autant qu'il n'était en rien inscrit dans sa carrière de préfet colonial, forte d'une première expérience américaine qui l'avait marqué à jamais. De la Louisiane, où il était trop peu resté pour avoir eu le temps de confronter ses illusions à la réalité, il était en effet reparti le cœur déchiré, les yeux éblouis par la beauté du Mississipi, la magnificence des levers et des couchers du soleil, l'enchantement du « printemps » : « je ne dirai rien de plus du pays. Il est trop douloureux de l'avoir connu et d'en avoir alors été séparé »⁴⁶. Le drame de Laussat en Martinique aura été de vivre l'incompatibilité de ce qu'il représente, la France de la Révolution, avec l'essence même de la colonie, et ceci en toute lucidité : « Gouverner ce pays n'est pas du tout gouverner une partie du peuple⁴⁷, comme un département de France ; c'est gouverner un petit nombre de maisons dominantes et quelques groupes de négociants qui viennent s'attacher à elle comme une plante parasite aux gros arbres » (XV, 15 février 1805). La métaphore végétale n'est pas fortuite. Dans son bourgeonnement proliférant, dans sa démesure, la nature martiniquaise ne se fait-elle pas le miroir permanent des vices de la société ? Pour rester fidèle à lui-même, si « dans le système de la Révolution », selon la formule de Robespierre, « ce qui est immoral est impolitique, ce qui est corrupteur est contre-révolutionnaire⁴⁸ », alors Laussat ne peut que condamner les seconds, et rejeter la première.

Plus que de simples descriptions de paysages, ou d'une « étude sur la nature », il s'agit donc, dans ces cahiers de Laussat, d'un « portrait-paysage » de la Martinique à la manière à la fois descriptive et symbolique que le Douanier Rousseau, trois quarts de siècle après, aura tenté d'imposer dans ses tableaux. Et comme chez Henri Rousseau, c'est d'abord celui qui peint qui se révèle, avant même l'objet de sa peinture...

46. Patwa, *op. cit.*, p. 105.

47. On remarquer la restriction ; *a fortiori* ne saurait-il être question des esclaves.

48. M. de Robespierre, Sur les principes de morale politique (rapport du 17 pluviôse an II). Discours reproduit dans *L'impossible Terreur*, s.l., Paris, Obsidiane, 1989, p. 25.